



2022

**PROJET DE PLAN BUDGÉTAIRE
ACTUALISÉ**

Table des matières

PERSPECTIVE ÉCONOMIQUES ET DE FINANCES PUBLIQUES 5

TABLEAUX PREVISIONNELS DETAILLES 11

Perspectives économiques et de finances publiques

Perspectives économiques pour 2021 et 2022

Le scénario macroéconomique sur lequel repose le projet de loi de finances rectificative pour 2021 et le projet de loi de finances 2022 révisé reste proche de celui présenté au moment du projet de loi de finances pour 2022. Il intègre des informations publiées depuis la finalisation des prévisions sous-jacentes au projet de loi de finances, notamment sur les salaires et l'emploi ; et tient compte de l'évolution de la situation sanitaire et des derniers indicateurs conjoncturels pour la France. Le scénario international n'est en revanche pas modifié par rapport au PLF initial. Les nouveaux éléments conduisent à réviser à la hausse la croissance du PIB, à 6 ¼ % en 2021, contre 6 % dans le scénario initial du PLF 2022. La prévision de croissance du PIB pour 2022 reste à +4 %.

Situation sanitaire

Les indicateurs sanitaires se sont nettement améliorés depuis la finalisation du scénario macroéconomique du PLF début septembre, sans impact de la rentrée scolaire sur la circulation de l'épidémie. Le nombre moyen de nouveaux cas s'élevait à 4 636 par jour du 9 au 15 octobre, inférieur au seuil des 5 000 cas par jour et très en dessous des plus de 20 000 cas enregistrés début septembre. Le nombre de personnes en soins critiques (dont réanimation) est en baisse depuis fin août et se situe à un peu plus de 1 000 personnes au 17 octobre, contre 2 300 au pic atteint début septembre. La couverture vaccinale à une dose a continué sa progression pour atteindre 88 % de la population éligible, et des doses de rappel vaccinal sont administrées depuis début septembre. La situation reste cependant plus dégradée en outre-mer où les taux de vaccination sont plus faibles.

Indicateurs conjoncturels

Les données conjoncturelles sont cohérentes avec une forte reprise de l'activité économique. Les climats des affaires de l'Insee en octobre sont à des niveaux supérieurs à la moyenne et progressent dans tous les secteurs. L'indice de production industrielle progresse pour un troisième mois consécutif en août, l'acquis pour le 3^e trimestre se si-

tuant à un niveau élevé. Les indicateurs concernant la consommation des ménages sont aussi bien orientés : la consommation des ménages en biens a rebondi en août et les ventes au détail s'inscrivent en forte hausse sur le 3^e trimestre ; la confiance des ménages est repassée au-dessus de sa moyenne de longue période en septembre, portée par de meilleurs soldes prospectifs, notamment sur les perspectives d'emploi ; les paiements par cartes bancaires sont nettement supérieurs aux niveaux de la même période en 2019 ou 2020, témoignant de la poursuite du dynamisme de la consommation.

Emploi et salaires

Parmi les nouvelles informations intégrées, les derniers résultats sur l'emploi ont été particulièrement favorables. L'estimation détaillée de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2021 publiée le 8 septembre par l'Insee et le signal positif que cela reflète sur la situation du marché du travail conduisent à rehausser la prévision d'emploi pour 2021. Ainsi, la prévision d'emploi salarié marchand en glissement annuel entre fin 2020 et fin 2021 est rehaussée d'environ +130 000 postes (+80 000 en moyenne annuelle en 2021), passant de +325 000 à +460 000 postes (soit, exprimé en moyenne annuelle, 325 000 emplois salariés marchands créés en 2021 contre 245 000 dans le PLF initial). En 2022, les créations d'emploi salarié marchand seraient quasiment inchangées par rapport au PLF initial en glissement annuel à +60 000. La révision à la hausse de l'emploi en 2021 en glissement annuel affecterait toutefois les créations d'emploi en moyenne annuelle en 2022 (195 000 emplois salariés marchands créés soit +50 000 postes par rapport au PLF initial).

De même, les données de masse salariale de l'Acos pour le 2^e trimestre, publiées le 8 septembre suggèrent un dynamisme des salaires plus important qu'anticipé dans le scénario initial du projet de loi de finances. La prévision de salaire moyen par tête¹ est en conséquence révisée à la hausse en 2021 de +0,4 point (à +5,2 %). L'évolution du SMPT est révisée à la baisse en 2022, de

¹ La prévision de salaire moyen par tête « économique » (c'est-à-dire retraité de l'activité partielle) est révisée dans les mêmes

proportions, conduisant à une croissance de +1,4 % en 2021 et +2,5 % en 2022, après +1,0 % en 2020.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

-0,5 point (à +4,7 %), en cohérence avec l'hypothèse, conservée par rapport au scénario du PLF initial, d'un retour en 2022 au niveau de 2019 du partage de la valeur ajoutée.

Au total, les révisions de l'emploi et des salaires entraînent une révision de l'évolution de la masse salariale des branches marchandes non-agricoles (BMNA) de +1,0 pt en 2021 et -0,2 pt en 2022.

Ménages

Ces différents éléments conduisent à revoir notamment la prévision de revenu des ménages en 2021 (de +0,4 pt, à +4,1 %) et à anticiper une consommation des ménages (+0,4 pt à +4,5 %) plus dynamique en 2021. La consommation et le revenu disponible brut des ménages sont révisés dans la même ampleur en 2021, de sorte que le taux d'épargne est globalement inchangé. Pour 2022, l'hypothèse d'un retour du taux d'épargne au niveau de 2019 est conservée, la hausse de la consommation étant inchangée à +7,0 %.

Le surcroît de revenu des ménages soutient aussi l'investissement des ménages en 2021 (+15,8 %, revu à la hausse de 0,1 pt) et de façon un peu plus marquée en 2022 (+3,5 %, revu à la hausse de 0,4 pt).

La révision à la hausse de la consommation et de l'investissement des ménages se traduirait par des importations un peu plus dynamiques en 2021 (à +9,2 %, revu à la hausse de +0,2 pt). La contribution du commerce extérieur à la croissance en 2021 resterait inchangée à l'arrondi, à -0,3 pt.

Entreprises

Le taux de marge des entreprises est revu en légère baisse en 2021 (de -0,3 pt, à 34,4 %), en lien avec la révision haussière de la masse salariale. Il est inchangé en 2022 par rapport au PLF initial (à 33,2 %), conformément à l'hypothèse du retour du partage de la valeur ajoutée au niveau d'avant crise. Le taux de marge en 2022 serait ainsi similaire à son niveau de 2019 (33,3 %), comme c'était le cas dans le scénario du PLF initial. La prévision d'investissement des entreprises est inchangée : il augmenterait fortement en 2021 (+12,2 %) puis encore nettement en 2022 (+5,1 %) porté par le rebond de l'activité, les mesures de soutien à l'investissement et les conditions financières favorables.

Inflation

Le scénario d'inflation est inchangé par rapport au projet de loi de finances initial.

L'inflation augmenterait en 2021 (à 1,5 % après 0,5 % en 2020), en lien avec le rebond des prix de l'énergie. L'inflation serait stable en 2022, à +1,5 %, la hausse de l'inflation sous-jacente, cohérente avec le rapprochement progressif de l'activité vers sa tendance potentielle, étant compensée par une moindre inflation des prix administrés et une stabilisation des prix pétroliers.

La hausse des prix de l'énergie ne remet pas en cause la prévision du PLF initial, car une partie de ces hausses était déjà prise en compte dans la prévision de septembre ; les mesures prises par le Gouvernement diminuent l'impact de l'augmentation des cours sur les prix à la consommation ; et la hausse récente des prix reflète en partie des éléments temporaires, notamment une situation exceptionnelle sur le marché du gaz en Europe. La prévision d'inflation du PLF pour 2021 et 2022 reste ainsi dans la fourchette de celles des autres prévisionnistes.

Comparaison avec les autres prévisions

Les prévisions de croissance pour 2021 sont très proches de ce scénario révisé. Dans ses *Perspectives économiques intermédiaires* publiées le 21 septembre, l'OCDE prévoyait une croissance de +6,3 %. L'Insee, dans son point de conjoncture du 6 octobre, anticipe une croissance de l'activité de 6 ¼ % en 2021. La Banque de France tablait sur une croissance du PIB de 6,3 % en 2021 dans ses projections macroéconomiques du 13 septembre, et a confirmé cette prévision dans son point de conjoncture du 11 octobre. Le FMI projette une croissance de +6,3 % dans les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées le 12 octobre. La prévision de croissance de l'OFCE publiée le 12 octobre s'établit elle aussi à 6,3 % pour 2021. Enfin, la moyenne des prévisions des économistes interrogés par le Consensus Forecasts en octobre est de +6,1 %.

Aléas

L'évolution de la situation sanitaire, qui est notamment liée aux progrès de la vaccination au niveau mondial et à l'efficacité des vaccins face aux nouveaux variants, reste le premier aléa sur le scéna-

rio économique. Elle conditionne en effet le calendrier de levée des mesures sanitaires, en France et dans le monde, et donc le retour à une activité normale dans plusieurs secteurs.

Les comportements de consommation des ménages et d'investissement demeurent des aléas notables, dans les deux sens. Les ménages disposent d'une importante réserve de sur-épargne qui, s'ils en consomment une partie, pourrait stimuler davantage la croissance, mais inversement ils pourraient maintenir des comportements prudents face à l'incertitude sanitaire et économique. Les entreprises ont connu une hausse marquée de leur endettement pendant la crise mais elles ont aussi augmenté leur trésorerie dans les mêmes proportions.

Enfin, plusieurs aléas internationaux se sont renforcés depuis la finalisation du scénario économique du PLF 2022. Un prolongement des tensions d'approvisionnement ainsi que la hausse du coût du fret pourraient ainsi accentuer la hausse des prix à l'importation déjà observée et contraindre la production des entreprises. Les hausses du prix de l'énergie, notamment sur le marché du gaz, devraient également rester temporaires, et leur effet sur les consommateurs devrait rester maîtrisé grâce aux mesures prises par le Gouvernement mais une ampleur ou une durée plus importante qu'anticipé pourraient soutenir davantage l'inflation.

Perspectives de finances publiques pour 2021 et 2022

Le deuxième projet de loi de finances rectificative pour 2021 et le projet de loi de finances pour 2022 révisé reposent sur des prévisions de solde public de -8,1 % du PIB en 2021 et de -5,0 % du PIB en 2022.

Depuis le projet de loi de finances pour 2022 déposé le 5 octobre à l'Assemblée, qui reposait sur une prévision de solde nominal de -8,4 % du PIB en 2021 et -4,8 % du PIB en 2022, les prévisions de finances publiques ont été mises à jour pour tenir compte notamment des éléments suivants :

- la révision de l'hypothèse de croissance en volume du PIB en 2021, de +6,0 % du PIB à +6,25 % du PIB, avec maintien de l'hypothèse de +4,0 % de croissance en 2022 et les conséquences de cette révision sur les recettes, ces dernières ayant été également mises à jour pour tenir compte des dernières remontées comptables ;
- le plan d'investissement France 2030 et les mesures pour le développement des compétences et l'insertion dans l'emploi annoncés par le Président de la République et par le Premier ministre ;
- les mesures prises pour faire face à l'inflation, notamment dans le domaine de l'énergie ;
- les ouvertures et annulations de crédits pour 2021 dans le cadre du deuxième projet de loi de finances rectificative de l'année et les autres amendements prévus au PLF 2022.

S'agissant de 2021, l'amélioration du solde public par rapport au PLF pour 2022 résulte des éléments suivants :

- +0,2 point de PIB d'amélioration des recettes en lien avec la révision à la hausse du PIB et de la masse salariale (cotisations et prélèvements sociaux notamment). Cette révision tient également

compte des rentrées fiscales à fin septembre, qui confirment une bonne tenue de certaines recettes (notamment TVA, DMTO) au-delà de la simple révision du niveau de l'activité.

- +0,1 point de PIB d'autres informations nouvelles, notamment en recettes hors prélèvements obligatoires.

Pour 2022, le solde public serait légèrement dégradé par rapport au PLF. Cela résulte de :

- +0,2 point de PIB d'amélioration des recettes, du fait principalement du surcroît de recettes en 2021, qui se répercute en 2022 ;
- -0,2 point de PIB en raison de l'intégration au projet de loi de finances des annonces du Président de la République et du Premier ministre, notamment des dépenses du plan France 2030 et des mesures pour le développement des compétences et l'insertion dans l'emploi ;
- -0,3 point de PIB en raison des mesures relatives à l'atténuation des effets de l'inflation, en particulier pour les prix de l'énergie. La baisse des recettes de TICFE (Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité) devant permettre de limiter à 4 % la hausse des tarifs de l'électricité pour les consommateurs, l'indemnité « inflation » et les mesures de gel des tarifs réglementés du gaz seraient partiellement compensées par la baisse des charges de service public de l'électricité.

Le ratio de dépense publique hors crédits d'impôts rapporté au PIB est prévu à 59,7 % en 2021, puis 55,7 % en 2022², après 60,8 % en 2020. Le taux de croissance de la dépense publique en volume hors crédits d'impôts s'est élevé à +6,6 % en 2020, et serait de +3,3 % en 2021, puis reculerait à -3,1 % en 2022. Hors soutien et relance, la crois-

² Dans les prévisions sous-jacentes au PLF pour 2022 déposé le 5 octobre 2021 à l'Assemblée, le ratio de dépense publique était de 59,9 % en 2021 et 55,6 % en 2022.

sance en volume de la dépense publique hors crédits d'impôts a été de +1,2 % en 2020, et s'établirait à +2,0 % en 2021, puis +1,2 % en 2022.

Le taux de prélèvements obligatoires, après s'être établi à 44,5 % du PIB en 2020, diminuerait à 43,8 % en 2021 puis à 43,4 % en 2022 (contre respectivement 43,7 % et 43,5 % au PLF 2022). En 2021, la croissance spontanée des prélèvements obligatoires s'établirait à +6,6 %, en ligne avec la croissance du PIB en valeur (+6,7 %), contre une évolution spontanée de +6,1% au PLF. L'élasticité des prélèvements obligatoires s'établit donc désormais à 1,0 contre 0,9 au PLF. Cela s'explique d'une part par la révision plus forte que celle du PIB de la masse salariale, sur laquelle est assise un montant important de prélèvements (cotisations, prélèvements sociaux notamment) et, d'autre part, par des remontées fiscales dynamiques qui encouragent à réviser à la hausse certaines recettes (TVA et DMTO notamment). En 2022, les révisions enregistrées en 2021 seraient reprises en base et la croissance spontanée des prélèvements obligatoires s'établirait, comme au PLF, à +5,5%, en ligne avec la croissance du PIB en valeur. Cette révision à la hausse du niveau spontané des prélèvements obligatoires depuis le PLF serait neutralisée par la mesure de baisse de TICFE (-5,9 Md€).

En 2021, le ratio de dette publique au sens de Maastricht progresserait moins que prévu dans le texte initial du PLF, pour atteindre 115,3 points de PIB (115,4 points de PIB dans le texte initial), après 115,0 points en 2020. Il se réduirait en 2022, à 113,5 points de PIB (114,0 pts de PIB dans le texte initial).

Analyse structurelle de la prévision de finances publiques

La croissance potentielle utilisée dans le cadre de la préparation de l'avis relatif au PLFR II 2021 est la même que celle de la loi de programmation des finances publiques (LPFP) 2018-2022, soit 1,25 % en 2020, 1,30 % en 2021 et 1,35 % en 2022. Les mesures exceptionnelles et temporaires sont inchangées par rapport au PLF.

Le déficit public de -8,1 points de PIB en 2021 puis -5,0 points en 2022 se décompose comme indiqué dans le tableau 24 :

- Après -5,0 points de PIB en 2020, le solde conjoncturel se résorberait partiellement à la faveur de la reprise de l'activité pour atteindre -2,3 points en 2021 puis -0,8 point en 2022 ;
- Le solde des mesures exceptionnelles et temporaires retrouverait un niveau proche de l'équilibre, tout en restant légèrement déficitaire du fait notamment de la sinistralité sur les dispositifs de garantie et des contentieux fiscaux ;
- En raison du contrecoup dû au classement en mesures ponctuelles et temporaires des mesures de soutien d'urgence en 2020, le solde structurel se creuserait en 2021 (niveau de -5,7 points) avant de se redresser en 2022 (niveau de -4,0 points).

Dans un cadre potentiel révisé caractérisé par une perte de PIB pérenne de 1 ¼ % sur 2020-2021, le solde structurel s'élèverait à -5,0 points de PIB en 2022.

**Tableaux prévisionnels
détaillés**

TABLEAUX PRÉVISIONNELS DÉTAILLÉS
**Tableau 1 : Ressources et emplois de biens et services -
Produit intérieur brut et composantes**

	2020	2021	2022	2022/2019	
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT NOMINAL - en Md€	2 302,9	2457,8	2593,8		
	Nominal	Volume			
	Niveau (Md€)	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle	
				Variation sur deux ans	
RESSOURCES					
Produit Intérieur Brut	2 302,9	-8,0	6 ¼	4,0	1,7
Importations	688,4	-12,2	9,2	10,4	5,9
TOTAL DES RESSOURCES	2 991,3	-9,0	6,9	5,6	2,7
EMPLOIS					
Consommation finale privée	1 223,7	-7,2	4,5	6,9	3,7
Consommation finale des administrations publiques	577,3	-3,2	6,4	-1,5	1,5
Formation brute de capital fixe	528,8	-8,9	12,6	4,7	7,4
- dont FBCF des sociétés non financières et entreprises individuelles	296,7	-8,1	12,2	5,1	8,5
- dont FBCF des ménages hors entreprises individuelles	118,4	-12,2	15,8	3,5	5,2
- dont FBCF des administrations publiques	86,1	-4,4	13,0	1,6	9,8
Exportations	641,9	-16,1	8,6	10,0	0,2
Variations de stocks et objets de valeur	19,5				
TOTAL DES EMPLOIS	2 991,3	-9,0	6,9	5,6	2,7
Contributions à la croissance du PIB					
Demande intérieure finale hors stocks		-6,7	6,9	4,5	
Variations de stocks et objets de valeur		-0,2	-0,3	0,0	
Commerce extérieur		-1,1	-0,3	-0,4	

Tableau 2 : Ressources et emplois de biens et services – évolutions en prix

	2020	2021	2022
	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle
RESSOURCES			
Produit Intérieur Brut	2,5	0,5	1,4
Importations	-1,6	3,9	1,8
TOTAL DES RESSOURCES	1,6	1,3	1,5
EMPLOIS			
Consommation finale privée	0,8	1,5	1,4
Consommation finale des administrations publiques	6,4	-2,1	1,6
Formation brute de capital fixe	1,1	1,5	1,4
Exportations	-1	3,3	1,9
TOTAL DES EMPLOIS	1,6	1,3	1,5
AUTRES INDICES DE PRIX			
Indice des prix à la consommation	0,5	1,5	1,5
Indice des prix hors tabac	0,2	1,4	1,5
Indice des prix harmonisé	0,5	1,7	1,6

Tableau 3 : Capacité de financement

	2019	2020	2021	2022
	en % PIB	en % PIB	en % PIB	en % PIB
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DE LA NATION	-0,7	-2,5	-2,3	-2,6
<i>dont :</i>				
- Balance des biens et services	-1,0	-2,0	-2,5	-2,7
- Balance des revenus et transferts	0,3	-0,6	0,2	0,1
- Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	2,4	6,7	5,9	2,3
<i>dont :</i>				
- Ménages	2,8	7,9	6,0	2,6
- Sociétés non financières	-0,3	-0,7	0,4	0,2
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DU SECTEUR PUBLIC*	-3,1	-9,2	-8,1	-4,9

(*) Au sens de Maastricht.

Tableau 4 : Commerce extérieur de la France

	2019	2020	2021	2022
	Niveau en Md€	Niveau en Md€	Niveau en Md€	Niveau en Md€
SOLDE COMMERCIAL CAF-FAB Brut en Md€	-73,3	-76,9	-98,4	-107,6
<i>dont :</i>				
- produits agricoles	1,8	1,5	-0,3	-0,3
- énergie	-44,8	-25,4	-30,1	-34,2
- industrie	-37,4	-57,7	-72,9	-78,2
Solde commercial FAB-FAB - en niveau	-58,2	-65,0	-86,5	-95,6
Solde commercial FAB-FAB - en points de PIB	-2,4	-2,8	-3,5	-3,7
SOLDE COMMERCIAL HORS ÉNERGIE HORS MATÉRIEL MILITAIRE - en niveau CAF-FAB	-33,6	-56,2	-73,2	-78,5

Tableau 5 : Sociétés non financières - Données détaillées

	2019	2020	2021	2022
	Niveau en Md€	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle
VALEUR AJOUTÉE (VA)	12 741,0	-8,3	9,1	7,5
Rémunération des salariés	813,9	-6,1	7,9	6,2
Ratio : Rémunération des salariés / VA - niveau en %	63,9	65,4	64,7	63,9
Impôts sur la production	74,0	-1,4	-9,3	6,2
Subventions d'exploitation	-38,3	4,9	35,0	-42,5
Excédent brut d'exploitation (EBE)	424,4	-12,5	18,0	3,9
Ratio - EBE / VA : Taux de marge des SNF - niveau en %	33,3	31,8	34,4	33,2
Revenus de la propriété versés	294,9	-23,4	20,5	6,6
Revenus de la propriété reçus	240,8	-27,5	21,5	6,6
Impôts sur le revenu et le patrimoine	47,6	-8,7	-5,4	6,4
ÉPARGNE BRUTE	299,6	-14,4	23,8	4,0
Ratio : Taux d'épargne (Épargne brute / VA) - niveau en %	23,5	21,9	24,9	24,1
Formation brute de capital fixe (FBCF)	308,4	-6,7	13,8	6,6
Ratio : Taux d'autofinancement (Épargne / FBCF) - niveau en %	97,1	89,1	96,9	94,6
Ratio : Taux d'investissement (FBCF / VA) - niveau en %	24,2	24,6	25,7	25,5
Variation des stocks (1)	20,0	14,6	11,9	11,6
CAPACITÉ / BESOIN DE FINANCEMENT (en points de VA) - en niveau	-0,6	-1,5	0,7	0,4

(1) Variations de stocks – niveau en milliards

Tableau 6 : Ménages - Comptes de revenus

	2019	2020	2021	2022
	Niveau en Md€	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle
RESSOURCES				
Salaires bruts	947,9	-4,1	6,2	5,0
- Cotisations sociales salariés	116,7	-2,3	5,3	4,6
Salaires nets	831,1	-4,3	6,3	5,1
Revenu mixte (principalement des entrepreneurs individuels)	128,3	-0,5	6,1	2,0
Excédent brut d'exploitation (hors entrepreneurs individuels)	194,1	1,2	3,4	2,7
Prestations sociales en espèces	519,8	9,5	-0,6	-1,0
Revenus de la propriété	100,6	-12,9	3,8	5,6
Autres ressources	75,2	-1,8	6,6	5,4
EMPLOIS				
Cotisations sociales non salariés	30,6	-3,1	-6,1	8,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	248,9	-3,6	2,2	4,2
Revenus de la propriété versés	16,3	-14,5	-2,7	4,5
Autres emplois	73,7	-2,5	6,6	5,5
Revenu disponible brut (RDB)	1479,6	1,0	4,1	2,4

Tableau 7 : Ménages - Du revenu à la capacité de financement

	2019	2020	2021	2022
	Niveau en Md€	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle
REVENU DISPONIBLE BRUT (RDB)	1 479,6	1,0	4,1	2,4
Pouvoir d'achat du RDB (variation en %)		0,4	2,6	0,9
Dépenses de consommation	1 256,7	-6,5	5,9	8,6
ÉPARGNE BRUTE	222,9	43,4	-2,8	-22,4
TAUX D'ÉPARGNE GLOBAL (Épargne brute/RDB) - en niveau	15,1	21,4	20,0	15,1
Formation brute de capital fixe	142,4	-10,5	17,3	5,0
Autres emplois nets	12,1	-7,2	13,8	2,6
SOLDE FINAL - CAPACITÉ DE FINANCEMENT (en Md€)	68,4	181,0	148,4	71,0
TAUX D'ÉPARGNE FINANCIÈRE (Capacité de financement /RDB) - en niveau	4,6	12,1	9,5	4,5

TABLEAUX PREVISIONNELS DETAILLES
Tableau 8 : Environnement international – Hypothèses de base

	2020	2021 (p)	2022 (p)
Taux d'intérêt directeur BCE (refinancement, moyenne annuelle)	0,0	0,0	0,0
Taux obligataire à 10 ans en France (moyenne annuelle)	-0,2	0,0	0,5
Taux de change \$/€ (moyenne annuelle)	1,14	1,19	1,17
Taux de change effectif nominal de la France en taux de croissance	2,3	0,7	-0,4
Croissance mondiale (hors UE)	-6,2	4,7	0,0
Demande mondiale en biens adressée à la France, en taux de croissance	-6,8	10,4	4,9
Importations mondiales en biens (hors UE), en taux de croissance	-7,6	11,5	5,2
Prix du pétrole (Brent, USD/baril)	42	68	69

Tableau 9 : Environnement international – Détail des prévisions de croissance du PIB

	2019 (obs.)	2020 (obs.)	2021	2022	Cumul	
	Niveau *	Variation	Variation	Variation	2021/2019	2022/2019
	(Md USD)	annuelle	annuelle	annuelle		
France**	2 717	-8,0	6¼	4,0	-2,3	1,7
Royaume-Uni	2 833	-9,8	-7,0	5,3	-3,6	1,5
UE à 27	15 636	-6,1	4,9	4,4	-1,5	2,8
Zone Euro	13 365	-6,5	4,9	4,4	-1,9	2,3
Zone Euro hors France	10 648	-6,2	4,7	4,4	-1,8	2,6
États-Unis	21 433	-3,4	6,2	4,4	2,5	7,1
Japon	5 149	-4,7	2,3	3,0	-2,5	0,4

(*) Les comptes des États-Unis et du Japon sont en Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), ceux de la France, du Royaume-Uni, de la zone euro et de l'UE sont en SCN 2008/Système européen de comptes 2010 (SEC 2010).

Tableau 10 : Environnement international - Prix à la consommation

	2019	2020	2021	2022
France (indice des prix à la consommation)	1,1	0,5	1,5	1,5
Royaume-Uni	1,8	0,8	2,3	2,3
Zone Euro	1,2	0,3	1,9	1,5
États-Unis	1,8	1,2	4,4	3,4
Japon	0,5	0,0	0,1	0,3

Tableau 11 : Marché du travail

	2020	2020	2021	2022
	Niveau	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle
Emplois des personnes physiques - Ensemble de l'économie¹ – Moyenne annuelle	28 227	-0,9	1,5	0,8
Emplois personnes physiques - France métropolitaine, ensemble des secteurs - Moyenne annuelle ² - en milliers	28 225	-180	425	235
Emplois salariés personnes physiques -France métropolitaine, Secteurs marchands non agricoles (SMNA) - Moyenne annuelle ²	16 807	-1,5	1,9	1,1
Emplois salariés personnes physiques - France métropolitaine, Secteurs marchands non agricoles (SMNA) - Glissement annuel ² en fin d'année - en milliers	16 840	-355	460	60
Rémunérations - Ensemble de l'économie	1 194,7	-3,9	5,3	5,1
Salaire moyen par tête - Branches marchandes non agricoles (BMNA)		-4,9	5,2	4,7
Productivité du travail - Ensemble de l'économie³		-7,4	4,7	3,2

(1) Population occupée (France entière), concept national selon la définition des comptes nationaux.

(2) Estimations d'emploi localisées (Estel).

(3) Productivité par tête (Pib volume / Emploi total).

Tableau 12 : Croissance effective et croissance potentielle

	2020	2021	2022	2021 par rapport à 2019	2022 par rapport à 2019
	Variation Annuelle	Variation annuelle	Variation annuelle	Variation sur deux ans	Variation sur trois ans
Croissance effective	-8,0	6¼	4,0	-2,2	1,7
Croissance potentielle pré-crise	1,25	1,3	1,35	2,55	3,95
Contributions pré-crise :					
- travail	0,1 / 0,2	0,1 / 0,2	0,1 / 0,2	0,3	0,4 / 0,5
- capital	0,4 / 0,5	0,4 / 0,5	0,4 / 0,5	0,9	1,3 / 1,4
- productivité globale des facteurs	0,6 / 0,7	0,6 / 0,7	0,6 / 0,7	1,3	1,9 / 2,0
- effet des réformes	/	0,0 / 0,1	0,1	0,0 / 0,1	0,1 / 0,2
Croissance potentielle post-crise	0,0	0,8	1,35	0,8	2,15
Révision	-1,2 / -1,3	-0,5	0,0	-1,7 / -1,8	-1,7 / -1,8
Écart de production (en % du PIB potentiel)	-7,2	-2,2	0,4		

Tableau 13. Cibles budgétaires par sous-secteur

	Code SEC	2020	2021	2022
		% du PIB	% du PIB	% du PIB
1. Administrations publiques	S.13	-9,1	-8,1	-5,0
2. Administrations publiques centrales (État et ODAC)	S.1311	-6,8	-6,7	-5,0
3. Administrations d'États fédérés	S.1312			
4. Administrations publiques locales	S.1313	-0,2	-0,1	-0,1
5. Administrations de sécurité sociale	S.1314	-2,1	-1,2	0,1
6. Charges d'intérêts	EDP D.41	1,3	1,3	1,1
7. Solde primaire (1 + 6)		-7,8	-6,8	-3,9
8. Mesures exceptionnelles ("one-off")		-2,8	-0,1	-0,2
9. Croissance du PIB en volume (en %)		-7,9	6,2	4,0
10. Croissance potentielle en volume (en %)*		0,0	0,8	1,35
11. Écart de production (en % du PIB potentiel)		-7,2	-2,2	0,4
12. Composante conjoncturelle du solde public		-4,3	-1,3	0,2
13. Solde public corrigé des variations conjoncturelles (1 - 12)		-4,7	-6,8	-5,2
14. Solde primaire corrigé des variations conjoncturelles (13 + 6)		-3,5	-5,4	-4,1
15. Solde structurel (13 - 8) (% du PIB potentiel)		-1,9	-6,6	-5,0

*Cadre potentiel révisé depuis la LPFP

Tableau 14 : Évolution de la dette publique

	Code SEC	2020	2021	2022
		% du PIB	% du PIB	% du PIB
1. Dette brute		115,0	115,3	113,5
2. Variation du ratio d'endettement brut		17,6	0,3	-1,9
Contributions à l'évolution du ratio d'endettement brut				
3. Solde primaire		-7,8	-6,8	-3,9
4. Charges d'intérêt	D.41	1,3	1,3	1,1
5. Flux de créances		2,8	-0,5	-0,8
p.m.: Taux d'intérêt apparent sur la dette		1,1	1,2	1,0
Dette hors soutien financier à la zone Euro		112,2	112,7	111,0

Tableau 15 A : Engagements contingents

	Code SEC	2020	2021	2022
		% du PIB	% du PIB	% du PIB
Dettes garanties par l'État		13,9		

TABLEAUX PREVISIONNELS DETAILLES

Tableau 15 B : Mesures en garanties en réponse à la crise de la covid-19

en % du PIB 2021	Date d'adoption	Montant de garantie maximum	Montant de la garantie portée
Dispositif de garantie exceptionnelle de l'État pour les prêts aux entreprises	2020	12,2	5,8
Activation d'une réassurance publique sur les encours d'assurance-crédit (dispositifs Cap/Cap+)	2020	0,3	0,1
Activation d'une réassurance publique sur les encours d'assurance-crédit (dispositif CapRelais)	2020	0,1	0,0
Mise en place d'une réassurance des crédits-export de court terme	2020	0,2	0,0
SURE	2020	0,2	0,2
FGE (BEI)	2020	0,2	0,1
Total mesures en garantie		13,2	6,1

Tableau 18 : Prévisions de recettes et dépenses des administrations publiques à "politique inchangée"

Administrations publiques (S.13)	Code SEC	2020	2021	2022
		% du PIB	% du PIB	% du PIB
1. Recettes totales (brutes des crédits d'impôts)		52,6	52,3	51,6
dont				
1.1. Taxes et impôts sur production	D.2	16,9	16,7	16,6
1.2. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	D.5	13,2	12,5	12,3
1.3. Impôts en capital	D.91	0,7	0,7	0,7
1.4. Cotisations sociales	D.61	17,1	16,7	16,7
1.5. Revenus de la propriété	D.4	0,5	0,6	0,5
1.6. Autres		4,2	5,1	4,8
p.m. Prélèvements obligatoires (hors UE)*		44,3	43,6	43,5
2. Dépenses totales (y compris crédits d'impôts)		61,6	60,4	56,1
dont				
2.1. Rémunération des salariés	D.1	13,2	12,7	12,2
2.2. Consommations intermédiaires	P.2	5,3	5,2	5,0
2.3. Prestations sociales et transferts sociaux	D.62, D.63	28,9	27,5	25,7
dont prestations chômage		2,0	1,7	1,2
2.4. Charges d'intérêts	D.41	1,3	1,3	1,1
2.5. Subventions	D.3	3,4	3,6	2,2
2.6. Formation brute de capital fixe	P.51	3,7	4,1	3,9
2.7. Transferts en capital	D.9	1,1	1,5	1,6
2.8 Autres		4,7	4,5	4,3

*Note : dépense et recettes en SEC 2010 (y.c. compris crédits d'impôts pour la dépense et recettes brutes).
Prélèvement obligatoires net des crédits d'impôts et non bruts

Tableau 19 : Prévisions de recettes et dépenses des administrations publiques

Administrations publiques (S.13)	Code SEC	2020	2021	2022
		% du PIB	% du PIB	% du PIB
1. Recettes totales (brutes des crédits d'impôts)		52,6	52,3	51,3
dont				
1.1. Taxes et impôts sur production	D.2	16,9	16,7	16,3
1.2. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	D.5	13,2	12,5	12,3
1.3. Impôts en capital	D.91	0,7	0,7	0,7
1.4. Cotisations sociales	D.61	17,1	16,7	16,7
1.5. Revenus de la propriété	D.4	0,5	0,6	0,5
1.6. Autres		4,2	5,1	4,8
p.m. Prélèvements obligatoires (hors UE)*		44,3	43,5	43,3
2. Dépenses totales (y compris crédits d'impôts)		61,6	60,4	56,3
dont				
2.1. Rémunération des salariés	D.1	13,2	12,7	12,3
2.2. Consommations intermédiaires	P.2	5,3	5,2	5,0
2.3. Prestations sociales et transferts sociaux	D.62, D.63	28,9	27,5	25,8
dont prestations chômage		2,0	1,7	1,2
2.4. Charges d'intérêts	D.41	1,3	1,3	1,1
2.5. Subventions	D.3	3,4	3,6	2,2
2.6. Formation brute de capital fixe	P.51	3,7	4,1	4,0
2.7. Transferts en capital	D.9	1,1	1,5	1,6
2.8 Autres		4,7	4,5	4,4

Note : dépense et recettes en SEC 2010 (y.c. compris crédits d'impôts pour la dépense et recettes brutes).

*Prélèvement obligatoires net des crédits d'impôts et non bruts

Tableau 20 : Calcul de l'agrégat de la règle en dépense

	2020	2020	2021	2022
	niveau en Md€	% du PIB	% du PIB	% du PIB
1. Dépense totale (y compris crédits d'impôt)	1419,6	61,6	60,4	56,3
2. Mesures ponctuelles et temporaires en dépense	70,7	3,1	0,1	0,2
3. Dépenses d'intérêt	29,6	1,3	1,3	1,1
4. Dépenses de programmes UE parfaitement provisionnées par des fonds UE	1,9	0,1	0,1	0,1
5. Dépenses d'investissement courantes	86,1	3,7	4,1	4,0
6. Dépenses d'investissement lissées sur 4 ans	83,0	3,6	3,6	3,6
7. Prestations chômage conjoncturelles	8,6	0,4	0,2	0,1
8. Agrégat règle en dépense (=1-2-3-4-[5-6]-7)	1304,3	56,6	58,2	54,5
9. Effet des mesures discrétionnaires en recettes (brut des CI, hors mesures ponctuelles et temporaires)	-6,4	-0,3	-0,7	-0,4
10. Hausses de recettes automatiquement prévues par la loi	0,0	0,0	0,0	0,0
11. Agrégat net règle en dépense (= 8-9-10)	1310,7	56,9	58,9	55,0

Note : le volet préventif du pacte de stabilité prévoit que la croissance en volume de la dépense des administrations publiques, nette des mesures nouvelles en recettes, doit, en fonction de la position du pays par rapport à son objectif de moyen terme (OMT), "ne pas dépasser un taux de référence [ou un taux inférieur pour les pays qui n'ont pas atteint leur OMT] pour la croissance potentielle du PIB à moyen terme, sauf si ce dépassement est compensé par des mesures discrétionnaires en matière de recettes" (Règlement 1466/97 amendé). Cette règle, qui s'insère dans une évaluation globale prenant pour référence le solde structurel, permet de se concentrer sur les composantes directement pilotables par le législateur au sein de l'ajustement structurel. En particulier, le champ considéré est la dépense des administrations publiques, hors charges d'intérêt et dépenses conjoncturelles de chômage, et nette des mesures nouvelles en recettes.

**Tableau 21 : Ensemble des mesures nouvelles en prélèvements
obligatoires sur la période 2020-2022**

	2020	2021	2022
État	0,6	-18,4	-7,7
<i>Sous-total mesures PLF / PLFSS 2022</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-7,2</i>
Transformation du CI-SAP en dispositif contemporain	0,0	0,0	-1,1
Bouclier tarifaire TICFE	0,0	0,0	-5,9
Retour TVA du bouclier tarifaire sur la TICFE	0,0	0,0	-0,7
Retour IS du bouclier tarifaire sur la TICFE	0,0	0,0	0,6
Autres mesures	0,0	0,0	-0,1
<i>Autres mesures 2021</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>
<i>LFR I 2021</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,0</i>
Report de la mesure supprimant la niche TICPE sur le GNR	0,0	-0,3	-0,4
Assouplissement des paramètres du carry-back	0,0	-0,4	0,4
<i>Sous-total mesures LFI / LFSS 2021</i>	<i>0,0</i>	<i>2,2</i>	<i>0,0</i>
Crédit d'impôt pour la rénovation thermique des TPE/PME	0,0	0,0	-0,1
Effet retour IS plan de relance (baisse des impôts de production)	0,0	1,5	1,3
Contribution d'Action Logement au FNAL	0,0	1,0	-1,0
Impact de la révision des valeurs locatives sur la TA-CFE	0,0	-0,1	0,0
Autres mesures	0,0	-0,1	-0,2
<i>Autres mesures 2020</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>
Avance de R&D pour les transporteurs routiers	-0,3	0,3	0,0
<i>LFR IV 2020</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,1</i>
CI bailleurs	0,0	-0,1	0,1
<i>LFR III 2020</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,6</i>	<i>1,0</i>
Remboursement immédiat des créances de carry-back	-0,1	-0,4	0,6
Report de la mesure supprimant la niche TICPE sur le GNR	-0,2	-0,2	0,5
Autres mesures	0,0	0,0	-0,1
<i>Sous-total mesures LFI / LFSS 2020</i>	<i>-1,9</i>	<i>-4,8</i>	<i>-3,2</i>
Réforme du barème de l'impôt sur le revenu	-5,0	-0,4	0,0
Lissage de la chronique de baisse du taux d'IS de 33⅓ % à 25 %	2,2	-1,4	-0,8
Contribution d'Action Logement au FNAL	0,5	-0,5	0,0
Suppression de la TH - État	0,0	-2,6	-2,8
Suppression de la niche TICPE sur le gazole non-routier	0,2	0,5	-0,1
Réduction d'une niche de R&D de TICPE transporteurs routiers	0,1	0,1	0,0
Prorogation CITE	0,0	-0,5	0,5
Autres mesures	0,2	0,0	0,0

Tableau 21 : Ensemble des mesures nouvelles en prélèvements obligatoires sur la période 2020-2022

<i>Loi du 24 Juillet 2019</i>	<i>-1,5</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,0</i>
Report de la baisse du taux d'IS de 33⅓ à 31 % pour les entreprises de plus de 250 M de CA	-1,6	-0,1	0,0
Création de la taxe sur certains services numériques	0,1	0,0	0,0
MUES	-0,8	-0,3	0,4
Défiscalisation des heures supplémentaires	-1,0	-0,4	0,4
Retour IR de la mesure CSG retraités (rétablissement du taux à 6,6 %)	0,1	0,0	-0,1
Autres mesures	0,0	0,0	0,0
Sous-total mesures LFI / LFSS 2019	-2,0	1,1	-0,4
Renforcement du 5 ^e acompte d'IS	-1,5	0,0	0,0
Prolongation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	-1,1	1,1	0,0
Retour IR de l'exonération de charges salariales sur les heures supplémentaires	0,2	0,2	0,0
Mesures d'intégration fiscale (dont taxation à taux zéro des plus-values brutes à long terme provenant de cessions de titres de participation)	0,2	-0,1	0,0
Rebudgétisation du crédit d'impôt IS apprentissage	0,2	0,0	0,0
Prorogation des aides fiscales à l'économie ultra-marine	0,0	0,0	-0,4
Autres mesures	0,1	0,0	0,0
Sous-total mesures LFI / LFSS 2018	15,8	-1,3	-1,1
Retour IR et IS de la bascule CICE / cotisations	5,8	-2,3	-0,2
Baisse du taux d'IS de 33% à 25%	-3,1	-2,2	-2,1
Instauration du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu	1,5	0,3	0,0
Mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique	-0,1	0,0	0,0
Prolongation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	1,1	0,0	0,0
Prorogation du dispositif Pinel	-0,1	-0,2	-0,2
Prorogation et recentrage du dispositif PTZ	-0,2	-0,2	-0,2
Retour IR de la bascule cotisations / CSG	-0,3	0,6	-0,4
Financement du plan d'investissement sur les compétences (PIC)	0,0	0,0	0,0
Baisse de taux de 7 % à 6% et suppression du CICE	11,1	2,8	1,9
Autres mesures	-0,1	0,1	0,2

Tableau 21 : Ensemble des mesures nouvelles en prélèvements obligatoires sur la période 2020-2022

<i>Autres mesures</i>	-0,9	-1,3	0,4
Correction en droits constatés de l'impôt sur le revenu	0,7	0,2	0,0
Montée en charge du CICE (mesures adoptées jusqu'à la LFI 2017)	0,0	-1,3	-0,1
Baisse du taux de la taxe sur les risques systémiques et création d'une taxe sur les fonds emprunts toxiques	0,0	0,0	0,0
STDR (lutte contre la fraude)	-0,2	0,0	0,0
Agirc-arrco : augmentation du taux d'appel et du taux de cotisation - effet retour IR	-0,1	0,0	0,0
Contentieux	-1,1	-0,1	-0,1
Prolongation d'un an de la mesure de suramortissement	0,0	0,1	0,3
Prorogation jusqu'en 2020 des CI en faveur des investissements en outre-mer	0,0	0,0	0,2
Autres mesures	-0,1	-0,2	0,2
<i>Transferts de recettes</i>	-7,6	-12,7	2,5
Transferts de recettes des APUL	-4,5	-11,3	1,5
Transferts de recettes des ASSO	-2,5	-1,8	1,0
Transferts de recettes des ODAC	-0,5	0,4	-0,0
ASSO	3,7	4,7	-1,4
<i>Sous-total mesures LFI / LFSS 2021</i>	1,0	-0,5	-0,6
Surtaxe exceptionnelle sur les organismes complémentaires	1,0	-0,5	-0,5
Autres mesures	0,0	0,0	-0,1
<i>Sous-total mesures LFI / LFSS 2020</i>	0,4	0,1	0,1
Limitation de l'avantage DFS dans le calcul des allègements généraux	0,4	0,0	0,0
Mesure de rationalisation micro-entreprises - exonération cotisations ACRE (aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises)	0,1	0,1	0,1
Autres mesures	-0,1	0,0	0,0
<i>MUES</i>	1,3	0,0	0,0
Avancement de l'exonération de cotisations sur les heures supplémentaires	1,3	0,0	0,0
<i>Sous-total mesures LFI / LFSS 2019</i>	-1,4	0,0	0,0
Suppression de petites taxes	-0,1	0,0	0,0
Baisse du forfait social	0,1	0,0	0,0
Exonération de cotisations sur les heures supplémentaires	-1,3	0,0	0,0
Autres mesures	0,0	0,0	0,0

Tableau 21 : Ensemble des mesures nouvelles en prélèvements obligatoires sur la période 2020-2022

<i>Sous-total mesures LFI / LFSS 2018</i>	<i>-0,9</i>	<i>0,8</i>	<i>0,0</i>
Bascule CICE / cotisations	-2,5	0,0	0,0
Mesures en faveur des micro-entreprises	-0,3	-0,3	0,0
Fiscalité du tabac (brut des effets de comportement) ³	2,0	0,9	0,0
Autres mesures	0,0	0,1	0,0
<i>Autres mesures</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,0</i>
Crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires	0,6	0,0	0,0
STDR (lutte contre la fraude)	-0,1	0,0	0,0
Contribution patronale exceptionnelle - accord Unedic mars 2017 et prolongation en 2019	-0,1	-0,3	0,0
Prolongation jusqu'en 2022 de la surcontribution Unédic	0,1	0,3	0,0
Contentieux	0,0	0,0	0,0
Autres mesures	0,0	-0,3	0,0
<i>Transferts de recettes</i>	<i>2,8</i>	<i>4,6</i>	<i>-1,0</i>
Transferts de recettes de l'État	2,5	1,8	-1,0
Transferts de recettes des ODAC	0,3	2,8	0,0
APUL	-0,9	1,5	-1,0
Baisse des impôts de production	0,0	-10,6	0,0
Dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages	-3,8	0,0	0,0
Hausse des taux d'imposition des impôts directs locaux	0,2	0,7	0,6
Autres mesures	-0,1	0,1	0,0
<i>Transferts de recettes</i>	<i>2,7</i>	<i>11,3</i>	<i>-1,5</i>
Transferts de recettes de l'État	4,5	11,3	-1,5
Transferts de recettes des ODAC	-1,8	0,0	0,0
ODAC	1,8	-3,2	0,0
Baisse des cotisations bailleurs sociaux (FNAP)	-0,3	0,0	0,0
Hausse de taux de la TSBA pour financer l'AFITF	0,2	0,0	0,0
Baisse de 1 euro de la CSPA	-0,1	0,0	0,0
<i>Transferts de recettes</i>	<i>2,0</i>	<i>-3,2</i>	<i>0,0</i>
Transferts de recettes de l'État	0,5	-0,4	0,0
Transferts de recettes des ASSO	-0,3	-2,8	0,0
Transferts de recettes des APUL	1,8	0,0	0,0
TOTAL	5,2	-15,5	-10,1

³ Nette des effets de comportement, cette mesure a un effet de +0,7 Md€ en 2020 et +0,3 Md€ en 2021.

TABLEAUX PREVISIONNELS DETAILLES

Tableau 22 : Dépenses des administrations publiques par fonction*

	Code COFOG	2018
1. Services publics généraux	1	5,5
2. Défense	2	1,7
3. Ordre et sûreté publics	3	1,6
4. Affaires économiques	4	6,0
5. Protection de l'environnement	5	1,0
6. Logement et développement urbain	6	1,1
7. Santé	7	8,0
8. Loisir, culture et religion	8	1,4
9. Éducation	9	5,3
10. Protection sociale	10	23,7
11. Dépenses totales	TE	55,3

* Dernières données Eurostat disponibles par fonction COFOG

Tableau 23 : Écarts depuis le dernier programme de stabilité

	Code SEC	2020	2021	2022
		% PIB	% PIB	% PIB
Solde public				
Programme de stabilité		-9,2	-9,0	-5,3
Projet de plan budgétaire révisé	B.9	-9,1	-8,1	-5,0
Différence		+0,1	+1,0	+0,3
Solde à politique inchangée				
Programme de stabilité		-9,2	-9,0	-5,4
Projet de plan budgétaire révisé	B.9	-9,1	-8,1	-4,5
Différence		+0,1	+0,9	+0,9

TABLEAUX PREVISIONNELS DETAILLES

Tableau 24 : Trajectoire pluriannuelle de finances publiques											
En points de PIB sauf mention contraire	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Solde public	-3,0	-2,3	-3,1	-9,1	-8,1	-5,0	-4,4	-3,9	-3,4	-3,1	-2,7
<i>dont État</i>	-3,1	-2,8	-3,5	-7,8	-6,7	-5,4					
<i>dont ODAC</i>	-0,2	-0,1	-0,1	1,0	-0,0	0,3					
<i>dont APUL</i>	0,1	0,1	0,0	-0,2	-0,1	-0,1					
<i>dont ASSO</i>	0,2	0,5	0,6	-2,1	-1,2	0,1					
Solde conjoncturel	-0,3	0,1	0,4	-4,3	-1,3	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Mesures ponctuelles et temporaires	-0,2	-0,1	-1,0	-2,8	-0,1	-0,2	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0
Solde structurel	-2,4	-2,3	-2,5	-1,9	-6,6	-5,0	-4,6	-4,3	-3,9	-3,5	-3,2
Ajustement structurel	0,3	0,2	-0,2	0,6	-4,7	1,7	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35
Dépense publique hors crédits d'impôts	55,1	54,0	53,8	60,8	59,7	55,7	54,9	54,2	53,7	53,3	52,9
<i>Evolution de la dépense publique en volume, hors crédits d'impôts (en %)</i>	1,5	-0,9	1,9	6,6	3,3	-3,1	0,1	0,0	0,2	0,5	0,6
<i>retraité de la création de France compétences en 2019 et des me- sures d'urgence et de relance en 2020 et 2021 (%)</i>				1,2	2,0	1,2	1,3	0,3	0,6	0,6	0,6
Prélèvements obligatoires (PO), nets des crédits d'impôts	45,1	44,7	43,8	44,5	43,8	43,4	43,5	43,5	43,5	43,6	43,6
Dettes publiques	98,1	97,8	97,5	115,0	115,3	113,5	114,8	115,8	116,1	115,9	115,4
...hors soutien financier à la zone euro**	95,3	95,0	94,8	112,2	112,7	111,0	112,4	113,5	113,9	113,8	113,4
Croissance volume (%)	2,3	1,9	1,8	-7,9	6,2	4,0	1,6	1,4	1,4	1,4	1,4
Croissance potentielle (%)	1,2	1,3	1,2	0,0	0,8	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35

* Y compris reprises de dette SNCF Réseau pour 25 Md€ en 2020 et 10 Md€ en 2022. Cette opération est neutre pour les administrations publiques car il s'agit d'une dépense côté État et en miroir d'une recette côté ODAC. Hors cette opération les soldes de l'État et des ODAC seraient respectivement de -6,7 % du PIB et -0,1 % du PIB en 2020 et -4,6 % du PIB et 0,0 % du PIB en 2022.

** Le soutien financier à la zone euro comprend les prêts bilatéraux, la participation française au Fonds européen de stabilité financière (FESF) et les dotations en capital de la France au Mécanisme européen de stabilité (MES).

Note : La décomposition structurelle est présentée sur la base d'une croissance potentielle révisée à 0,0 % en 2020 et 0,8 % en 2021, avant de retrouver sa dynamique d'avant crise à 1,35 % dès 2022. Cela correspond à une perte pérenne de PIB de 1 ¼ point par rapport au scénario de la LPFP